

Printemps-Été 2025

Gardons le contact

BULLETIN DES RETRAITÉS DE RBC

Dans ce numéro

- 3 Résultats de RBC pour le deuxième trimestre de 2025
- 5 Composer avec les droits de douane : de petits gestes pour garder le contrôle
- 7 Est-il temps d'investir ou d'épargner ?
- 9 La cybersécurité des aînés : 5 façons de protéger vos proches dans le monde numérique
- 11 Astuces de voyage estival : Conseils pour une escapade plus abordable
- 13 Vos témoignages : Reconnaissance à l'échelle nationale d'un bénévole remarquable
- 14 Profitez pleinement de vos avantages sociaux à la retraite



Voici votre numéro printemps-été 2025 de Gardons le contact.

Le bulletin Gardons le contact est publié en ligne deux fois par année : il y a un numéro printemps-été et un numéro automne-hiver.

Les avis de départs à la retraite et de décès sont publiés chaque trimestre (en mars, juin, septembre et décembre).

Vous pouvez consulter le numéro courant et les numéros antérieurs au <https://www.rbc.com/retraite/keeptouch/index.html>.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos témoignages et vos idées d'articles à keepingintoucheditor@rbc.com.

L'équipe de Gardons le contact



Les retraités de RBC sur Facebook

Le groupe Facebook offre une tribune aux retraités de RBC, qui peuvent partager entre eux des histoires et des photos, notamment des témoignages sur leur carrière à RBC, l'histoire de RBC, leurs collègues et leur vie après RBC. Toute information relative à la retraite est aussi un sujet d'intérêt.

Pour en savoir plus sur le groupe Facebook des retraités de RBC, consultez la page suivante : <https://www.facebook.com/groups/247261009880101/>

Note de la rédaction : Le groupe Facebook des retraités de RBC n'est pas rattaché à RBC ni à Gardons le contact.

Déni de responsabilité : Tous les articles et témoignages publiés dans Gardons le contact visent à offrir des renseignements généraux seulement et n'ont pas pour objet de fournir des conseils juridiques ou financiers, ni d'autres conseils professionnels. Veuillez consulter un conseiller professionnel en ce qui concerne votre situation particulière. Les renseignements présentés sont réputés être factuels et à jour, mais nous ne garantissons pas leur exactitude et ils ne doivent pas être considérés comme une analyse exhaustive des sujets abordés. Les opinions exprimées reflètent le jugement des auteurs à la date de publication et peuvent changer. Banque Royale du Canada et ses entités ne font pas la promotion, explicitement ou implicitement, des conseils, des avis, des renseignements, des produits ou des services de tiers.

**Gardons
le contact**

Voici comment
nous joindre :

Équipe Gardons le contact, à l'attention de Retraite et avantages sociaux
200 Bay Street North Tower, 11th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2J5

Par courrier interne dans n'importe quelle succursale RBC : unité 7201
Courriel : keepingintoucheditor@rbc.com

Gardons le contact est publié pour tous les retraités canadiens de RBC.

Vous le trouverez aussi sur Internet à l'adresse <http://www.rbc.com/retraite/keeptouch>

® Marque déposée de la Banque Royale du Canada.

‡ Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.

Résultats de RBC pour le deuxième trimestre de 2025



Le 29 mars, RBC a présenté aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre de 2025. Voici le résumé de Dave McKay.

« Nous avons constaté les effets de la solidité de notre modèle d'affaires diversifié sur nos principaux secteurs d'activité au deuxième trimestre. Cette solidité a été soutenue par notre excellente position de capital, par la vigueur de notre bilan et par notre approche prudente de gestion du risque tout au long du cycle. Qui plus est, dans un trimestre marqué par l'incertitude macroéconomique et la volatilité des marchés, notre équipe RBC a continué à se mobiliser pour nos clients en leur offrant les conseils, les idées et l'expérience qu'ils attendent de nous. Nous avons également tenu une Journée des investisseurs afin de présenter notre stratégie d'accélération de la réalisation de nos ambitions visant à accroître notre leadership au Canada, à augmenter nos opportunités clients dans les marchés mondiaux – y compris aux États-Unis, notre deuxième marché national – à tirer parti de nos investissements dans nos données et dans l'intelligence artificielle de manière à créer une valeur accrue pour nos clients, et à atteindre nos objectifs à moyen terme pour nos actionnaires. »

– Dave McKay, président et chef de la direction

Cinq éléments clés de nos résultats du deuxième trimestre



Bénéfice net de 4,4 milliards de dollars, en hausse de 0,4 milliard, ou 11 %, d'un exercice à l'autre



Bénéfice dilué par action de 3,02 \$, en hausse de 10 % d'un exercice à l'autre



Bénéfice net ajusté et bénéfice dilué par action ajusté de 4,5 milliards de dollars et de 3,12 \$, en hausse de 8 % et de 7 %, respectivement, d'un exercice à l'autre



Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires de 13,2 %, supérieur au seuil réglementaire



Ratio de liquidité à court terme de 131 %, en hausse par rapport à 128 % au trimestre précédent

Autres faits saillants du trimestre

- Aujourd'hui, nous avons déclaré un dividende trimestriel de 1,54 \$ par action, soit une hausse de 0,06 \$, ou 4 %.
- Nous avons versé à nos actionnaires 2,6 milliards de dollars sous forme de dividendes sur actions ordinaires et de rachats d'actions.
- Nous avons annoncé notre intention, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto et du Bureau du surintendant des institutions financières, de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités et de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 35 millions de dollars de nos actions ordinaires

(Suite)

Résultats de RBC pour le deuxième trimestre de 2025

(Suite)



- **Bénéfice dilué par action** : bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.
- **Bénéfice dilué par action ajusté** : le bénéfice dilué par action ajusté est calculé de la même manière que le bénéfice dilué par action, au moyen du bénéfice net ajusté disponible pour les actionnaires ordinaires.
- **Bénéfice net ajusté** : bénéfice net qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- **Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires** : mesure de fonds propres prévue par l'accord de Bâle III se composant principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions et ajustements réglementaires pour le goodwill et les immobilisations incorporelles, les actifs des régimes de retraite à prestations définies, le déficit au titre des provisions et d'autres éléments spécifiés.
- **Ratio de liquidité à court terme** : le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III conçue pour assurer que les banques disposent d'une réserve suffisante d'actifs liquides de haute qualité qui leur permette d'honorer leurs obligations lors de périodes de tensions importantes sur les liquidités d'une durée de 30 jours civils.
- **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités** : programme visant le rachat de nos propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse.

Au-delà des chiffres : Favoriser une rentabilité de premier ordre et une forte création de valeur

- Excellents résultats sous-jacents, contrebalancés en partie par la constitution de réserves importantes
- Solidité de notre modèle d'affaires diversifié qui se reflète sur nos principaux secteurs
- Levier d'exploitation positif à l'échelle de la banque et forte croissance du bénéfice avant dotation et impôt, soutenus par la solide croissance des revenus, les synergies de coûts et la gestion rigoureuse des coûts
- Augmentation prudente des réserves liées aux prêts productifs dans un contexte marqué par l'incertitude
- Solide profil de financement et augmentation des dépôts qui créent une base pour la croissance des prêts
- Rendement du capital pour nos actionnaires sous forme d'une hausse des dividendes et de rachats d'actions
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires élevé et ratios de fonds propres solides générant une forte croissance des capitaux autogénérés et de la valeur pour les actionnaires

Les autres documents financiers se trouvent sur le [site Web des relations avec les investisseurs](#).

Composer avec les droits de douane : de petits gestes pour garder le contrôle

Par Diane Amato

Résumé

- Les tensions commerciales entre le Canada et les États-Unis peuvent engendrer de l'incertitude économique.
- Les droits de douane peuvent entraîner une hausse du coût des biens, une augmentation de l'inflation et des perturbations sur le marché de l'emploi.
- L'incertitude peut également provoquer de la volatilité sur les marchés, entraînant des fluctuations des cours boursiers plus importantes qu'à l'habitude.
- Même s'il est normal de se sentir ébranlé, de petits changements à votre plan financier peuvent vous aider à garder confiance et à rester maître de la situation.

Les discussions sur les droits de douane ont semé une vague d'incertitude chez une grande partie de la population canadienne. Vous vous demandez peut-être quel impact ils pourraient avoir sur vos finances, votre emploi ou vos objectifs à long terme. La bonne nouvelle ? Bien que certains facteurs échappent à votre contrôle, vous pouvez adopter certaines mesures pratiques pour protéger votre bien-être financier – et rester bien informé est la première d'entre elles. Voici quelques conseils et stratégies pratiques pour vous aider à traverser cette période d'incertitude et à aborder l'avenir avec plus de confiance.

Que sont les droits de douane et en quoi vous concernent-ils ?

Le Canada a profité d'un environnement de libre-échange avec les États-Unis pendant de nombreuses années grâce à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), remplacé par la suite par l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). L'administration américaine actuelle



applique des droits de douane sur divers produits importés du Canada, augmentant ainsi les coûts pour les entreprises américaines qui les importent. En retour, le Canada a imposé des droits de douane de représailles. Dans les deux cas, quelqu'un doit assumer ce coût supplémentaire – généralement une entreprise ou un grossiste qui achètent le produit pour le revendre. Bien souvent, cette hausse est ensuite répercutée sur le consommateur.

Quelle incidence les droits de douane pourraient-ils avoir sur votre quotidien ?

Les droits de douane peuvent vous toucher de plusieurs façons, tant directement qu'indirectement :

1. Hausse des prix des biens entraînant une augmentation de l'inflation

Une baisse du dollar canadien, combinée aux droits de douane imposés sur certains produits importés des États-Unis, pourrait obliger les entreprises à relever leurs prix pour compenser leurs coûts accrus. En fin de compte, cela signifie que vous, en tant que consommateur, devrez payer davantage pour les mêmes produits que vous achetiez auparavant.

2. Pertes d'emploi

Certaines industries canadiennes, comme l'acier, le bois d'œuvre, l'agriculture, le pétrole et le gaz, ainsi que l'automobile, subissent particulièrement les contrecoups des droits de douane. L'imposition de droits de douane dans ces secteurs pourrait entraîner des mises à pied dans certaines entreprises, ce qui risquerait ensuite d'avoir des répercussions sur d'autres secteurs, notamment le commerce de détail et les services.

(Suite)

Composer avec les droits de douane : de petits gestes pour garder le contrôle

(Suite)

3. Recul du dollar canadien

La valeur du huard a déjà commencé à reculer par rapport au dollar américain et à d'autres devises mondiales en prévision des droits de douane. Pour les Canadiens, cela entraîne une hausse du coût des biens importés, ainsi qu'une augmentation des frais de voyage à l'étranger. (Bonne nouvelle : le tourisme au Canada devrait connaître un regain d'activité, car il deviendra plus abordable pour les visiteurs !)

4. Fluctuations du marché boursier

Les nouvelles liées aux droits de douane peuvent ébranler la confiance des investisseurs et créer de la volatilité sur les marchés, entraînant des fluctuations dans les portefeuilles de placement et de retraite, ce qui peut susciter de l'inquiétude.

Alors, que pouvez-vous faire dès maintenant pour gérer vos finances ?

Les périodes d'incertitude économique peuvent être déstabilisantes, mais il suffit parfois de quelques ajustements pour rester maître de la situation.

1. Réévaluer vos priorités financières

Faites le point sur votre budget mensuel. La hausse des prix de vos produits essentiels peut peser sur votre budget. En analysant l'impact de ces augmentations et en recalculant vos entrées et sorties d'argent, vous vous sentirez plus en confiance pour gérer vos besoins financiers au quotidien.

2. Constituer un fonds d'urgence

Si vous n'avez pas encore fait, pensez à mettre de l'argent de côté pour vous constituer un fonds d'urgence. Commencez par épargner une portion de chaque paie dans le but d'accumuler l'équivalent de trois à six mois de dépenses courantes. Si votre revenu change ou qu'une dépense imprévue survient, ce coussin financier peut vous aider à faire face à vos obligations.

3. Simplifier vos dettes

Vous avez des dettes multiples à gérer ? Songez à les consolider en une seule option à faible taux. Cette démarche peut vous faire économiser sur les intérêts et faciliter la gestion de vos paiements. Parlez à votre conseiller financier pour trouver l'option qui vous convient le mieux.

Des inquiétudes face aux fluctuations du marché qui diminuent la valeur de vos placements ?

Les fluctuations du marché peuvent être stressantes, mais elles font aussi partie du processus normal de l'investissement. Les droits de douane, les événements géopolitiques ou les changements économiques peuvent tous provoquer des secousses sur le marché.

L'important est de ne pas perdre de vue la situation dans son ensemble. Réagir sur le coup de l'émotion et retirer vos investissements au mauvais moment peut être plus nuisible que bénéfique. Assurez-vous d'avoir un portefeuille diversifié afin de ne pas mettre tous vos œufs dans le même panier. Si vous manquez de confiance, parlez à un planificateur financier, qui pourra vous aider à veiller à ce que votre portefeuille soit toujours conforme à vos objectifs.

En résumé : concentrez-vous sur ce qui est contrôlable

Il est facile de se laisser emporter par les grands titres, mais la meilleure approche consiste à rester calme et à se concentrer sur ce que l'on peut contrôler. Réévaluez votre budget, conservez vos placements si possibles et fiez-vous aux conseils de personnes de confiance, qu'il s'agisse d'un conseiller financier, d'un ami ou d'un membre de la famille.

Il y aura toujours une part d'incertitude dans l'économie, mais prendre de petites mesures proactives peut vous aider à traverser la tempête et à garder confiance en votre avenir financier.

Source : [Composer avec les droits de douane : de petits gestes pour garder le contrôle - Mes finances d'abord](#)

Est-il temps d'investir ou d'épargner ?

Par L'équipe Investisseur Inspiré

Résumé

- L'épargne et les placements comportent quelques différences importantes, notamment l'objectif, le risque, l'accès à l'argent et les rendements potentiels.
- La façon dont vous établissez vos priorités en matière d'épargne et de placements dépend de vos objectifs personnels et de votre situation financière.
- La diversification de vos choix peut vous aider à atteindre vos objectifs financiers tout en réduisant le risque.
- Il n'existe pas d'approche unique pour épargner et investir. Certaines stratégies éprouvées peuvent toutefois orienter vos décisions financières.

En période d'incertitude économique et d'évolution des marchés, il est normal que les investisseurs se sentent mal à l'aise. En pareilles circonstances, la sécurité et la stabilité deviennent souvent des priorités absolues. C'est parfaitement logique. Qu'en est-il toutefois de la sécurité financière aujourd'hui alors que les taux d'intérêt sont bas et que le marché boursier est volatil ? Cela veut-il dire cacher son argent dans un bas de laine (ou dans des comptes d'épargne à faible risque) jusqu'à ce que les choses se calment ? Ou s'orienter vers des placements qui présentent un potentiel de croissance à long terme ?

Comprendre les différences entre l'épargne et les placements – et savoir quand accorder la priorité à l'un ou l'autre – peut vous aider à prendre des décisions en connaissance de cause qui correspondent à vos objectifs financiers.

Quelle est la différence entre l'épargne et les placements ?

Bien que ces deux techniques impliquent de mettre de l'argent de côté en vue d'une utilisation ultérieure, elles servent des objectifs différents.

L'épargne consiste à mettre de l'argent de côté, généralement dans un compte d'épargne. L'objectif principal est de conserver votre argent dans un compte sécurisé où vous pouvez y avoir accès facilement pour les besoins à court terme et les imprévus, p. ex. les prochaines vacances ou des réparations d'urgence dans votre maison. Les comptes d'épargne produisent de modestes rendements et sont assortis de faibles risques.



De leur côté, les placements sont souvent axés sur des objectifs à moyen et à long terme. Avec votre argent, vous achetez des actifs, p. ex., des actions, des obligations, des parts de fonds communs de placement ou de fonds négociés en bourse (FNB). Vous pouvez également investir dans des comptes enregistrés, comme un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) qui offrent des avantages fiscaux différents. En général, les placements offrent un meilleur rendement et de meilleures occasions de croissance que l'épargne. Le degré de risque dépend des actifs que vous choisissez. En général, les risques élevés génèrent toutefois des rendements potentiels plus élevés. Vous pouvez choisir vos façons d'investir : par vous-même, avec un conseiller ou avec un système automatisé

Avantages de l'épargne

- Stabilité : Votre solde reflète simplement vos dépôts et retraits, plus les modestes intérêts accumulés.
- Liquidité : Les fonds sont disponibles immédiatement en cas d'imprévus.
- Tranquillité d'esprit : Vous ne devez pas vous soucier des aléas du marché.
- Prévisibilité : Vous savez à quoi vous attendre, simplement une croissance stable, sans surprise.

Avantages des placements

- Potentiel de croissance : Votre argent a l'occasion de surpasser l'inflation et d'augmenter au fil du temps.
- Intérêts composés : Vous obtenez des rendements sur votre placement initial et sur les gains qu'il génère.
- Création de richesse : Les placements à long terme contribuent à accroître la sécurité financière pour l'avenir.

Dois-je accorder la priorité à l'épargne ou aux placements ?

Le choix entre l'épargne et les placements dépend de votre situation financière et de vos objectifs.

(Suite)

Est-il temps d'investir ou d'épargner ?

(suite)

Accordez la priorité à l'épargne dans les cas suivants :

- Vous n'avez pas encore constitué de fonds d'urgence.
- Vous pensez avoir besoin de cet argent au cours des deux prochaines années.
- Vous devez vous assurer de pouvoir disposer de votre argent, à l'abri des fluctuations du marché.

Accordez la priorité aux placements dans les cas suivants :

- Vous disposez d'une épargne essentielle confortable pour subvenir à vos besoins immédiats.
- Vous voulez accroître votre richesse au fil du temps.
- Vous avez des objectifs à long terme qui pourraient bénéficier de la croissance du marché.

Il convient également de tenir compte de la situation économique d'aujourd'hui. Avec les taux d'intérêt toujours faibles, il se peut que l'épargne augmente moins vite que l'inflation. Au fil du temps, le fait de laisser tout votre argent dans un compte d'épargne pourrait éroder votre pouvoir d'achat et nuire à votre capacité d'atteindre vos objectifs à long terme.

Quel montant faut-il épargner ou investir ?

Il n'y a pas de réponse universelle à cette question. Voici une ligne directrice générale : épargner pour les besoins immédiats et les imprévus. Investir pour une croissance à moyen ou long terme.

La plupart des experts financiers recommandent de constituer un fonds d'urgence qui couvre les dépenses essentielles pendant trois à six mois. Ces économies offrent une base solide et une tranquillité d'esprit. Un fonds d'urgence est destiné aux dépenses planifiées ou non qui ne s'inscrivent pas dans votre budget habituel au cours des deux prochaines années.

Au-delà de cet horizon, tout surplus peut être investi. Cette stratégie apporte les avantages de la croissance à taux composé et vous aide à garder le cap sur vos objectifs à long terme.

L'avantage de la diversité

En diversifiant vos choix, vous détenez une gamme de catégories d'actifs, comme des espèces, et des placements en actions et en titres à revenu fixe. Quelle que soit la situation de l'économie, la diversification peut réduire le risque et permettre à votre argent de croître. Elle maintient l'équilibre de votre portefeuille et contribue à atténuer les aléas inévitables du marché et de l'économie. Puisque les catégories d'actifs réagissent différemment aux facteurs du marché à tout moment, un placement pourrait rester à la

traîne, pendant qu'un autre pourrait faire mieux pour compenser les baisses.

Donc, si vous posez la question « Est-il temps d'investir ou d'épargner ? », la réponse facile est « Faites les deux si vous le pouvez. » Le fait de détenir de l'argent tant dans des comptes d'épargne que dans des placements dans des titres à revenu fixe, p. ex. des obligations et des certificats de placement garanti (CPG), et dans des actions procure un équilibre indispensable.

Vos objectifs personnels d'épargne et d'autres facteurs détermineront votre combinaison unique de catégories d'actifs (aussi désignée la « composition de l'actif »). Ces facteurs comprennent votre horizon temporel (la durée pendant laquelle vous prévoyez détenir le placement) et votre tolérance à la volatilité (les aléas du marché).

Pourquoi diversifier ?

- L'épargne et les placements dans des équivalents de liquidités offrent une base à votre portefeuille et constituent une source de fonds rapidement accessible. Toutefois, les rendements peuvent être inférieurs à l'inflation. Si vous laissez trop d'argent sans l'investir, vous risquez de perdre du pouvoir d'achat au fil du temps et de passer à côté d'une croissance à taux composé.
- Les placements en titres à revenu fixe peuvent produire des intérêts et apporter un rendement potentiel à votre portefeuille.
- Les placements en actions peuvent être plus volatils, mais offrent un fort potentiel de croissance à long terme.

La manière dont vous répartissez votre argent entre l'épargne et les placements ne doit pas nécessairement être une solution « tout ou rien ». Commencez par vous constituer une solide épargne, puis investissez progressivement le reste en fonction de vos objectifs et de votre horizon temporel. Dans le marché d'aujourd'hui, l'équilibre entre les deux stratégies, en mettant l'accent sur la diversification, peut vous aider à garder les pieds sur terre, à rester confiant et à vous préparer sur le plan financier pour l'avenir, quel qu'il soit.

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui par l'entremise de [MonConseiller](#) ou [RBC Banque en direct](#) pour organiser un entretien avec un conseiller qui vous aidera à clarifier vos objectifs et à définir l'approche qui vous convient.

Source : [Est-il temps d'investir ou d'épargner ?](#)

La cybersécurité des aînés : 5 façons de protéger vos proches dans le monde numérique

Par RBC

Les aînés sont de plus en plus présents en ligne : en 2022, plus de 80 % des aînés de 65 ans et plus étaient actifs sur Internet (un chiffre en hausse de plus de 6 % par rapport à celui enregistré deux ans plus tôt). Malgré cette présence croissante, les aînés restent vulnérables aux cybermenaces comme les escroqueries, l'usurpation d'identité, la fraude, etc. La bonne nouvelle ? Avec les bons outils, la bonne formation et les bons logiciels, les aînés peuvent naviguer en toute sécurité sur Internet sans être victimes de cybermenaces.

Que vous soyez un aîné à la recherche de conseils en matière de sécurité en ligne ou que vous occupiez d'un aîné de votre entourage, voici cinq conseils à prendre en compte.

Ne négligez pas la sécurité de vos mots de passe

De solides mots de passe sont, et seront toujours, la base d'une présence en ligne sécurisée. Un mot de passe faible ou surutilisé peut fournir la clé dont un cybercriminel a besoin pour déverrouiller des comptes en ligne, tandis qu'un mot de passe robuste peut constituer une défense solide contre les pirates informatiques. Voici quelques pratiques exemplaires à adopter en matière de mots de passe :

Songez à utiliser un logiciel de gestion des mots de passe

Les logiciels de gestion des mots de passe sont une excellente option pour les utilisateurs en ligne en général, mais ils sont tout particulièrement utiles pour les aînés. Voici pourquoi :

- Les gestionnaires de mots de passe permettent d'organiser les mots de passe dans une chambre forte, ce qui réduit le stress lié à la mémorisation de multiples combinaisons.
- Ils permettent d'éviter la réutilisation des mots de passe sur plusieurs comptes.



- Les justificatifs d'ouverture de session sont automatiquement remplis, ce qui réduit le risque d'erreur.

De plus, un logiciel infonuagique de gestion des mots de passe permet aux aînés et aux membres de la famille de partager les mots de passe en toute sécurité ; autrement dit, vous pouvez accorder l'accès sans communiquer les mots de passe.

Si un logiciel de gestion des mots de passe n'est pas envisageable, voici d'autres conseils pour renforcer la sécurité de vos mots de passe :

- Évitez d'utiliser des renseignements faciles à deviner : comme votre nom, le nom de votre enfant ou sa date de naissance.
- Faites en sorte que votre mot de passe soit unique : utiliser 12345 ou « mot de passe », c'est comme laisser sa porte d'entrée grande ouverte et sa carte d'identité sur le comptoir.
- Ne gardez pas de papillon adhésif amovible répertoriant tous vos mots de passe près de votre appareil : ou un livre de tous vos mots de passe sur votre bureau. Cela va à l'encontre de l'objectif ultime des mots de passe.
- Évitez d'utiliser le même mot de passe pour tous vos comptes : si l'un d'entre eux est compromis, un pirate peut facilement accéder aux autres.
- Songez à utiliser des phrases d'identification : comme une chaîne de mots ou un proverbe. Un mot de passe plus long est plus difficile à déchiffrer, et une phrase peut être plus facile à retenir. N'oubliez pas d'entrecouper la phrase de caractères aléatoires pour la rendre encore plus difficile à deviner.

(Suite)

La cybersécurité des aînés : 5 façons de protéger vos proches dans le monde numérique (Suite)

- Ajoutez l'authentification multifacteur lorsque possible : cela ajoute une deuxième étape (comme un code ou une empreinte digitale) pour vérifier votre identité.

Soyez prudent sur les médias sociaux

Au Canada, 50 % des aînés de 65 ans ou plus utilisent régulièrement les médias sociaux. Il est important pour toute personne active sur les plateformes de médias sociaux d'adopter des habitudes sûres en matière de médias sociaux. Si la publication de photos ou de mises à jour peut contribuer à créer des liens, certaines choses ne doivent jamais être publiées, comme votre adresse, votre numéro de téléphone ou vos dates de vacances. Il est également conseillé d'éviter de publier les anniversaires de vos proches, surtout si vous utilisez ces dates pour créer des mots de passe.

Et réfléchissez à ceci : chaque plateforme de médias sociaux dispose de paramètres de confidentialité intégrés. En les configurant pour une protection maximale, vous éviterez que d'autres personnes accèdent à vos données personnelles et que des personnes extérieures à votre réseau voient vos publications sans votre autorisation.

Informez-vous sur les escroqueries

De nombreux facteurs font des aînés une cible attrayante pour la fraude en ligne : ils peuvent donner l'impression d'avoir beaucoup d'économies, avoir la confiance facile ou tout simplement plus de temps pour répondre aux appels et aux courriels. Toutefois, si l'on est bien informé, il peut être plus facile de détecter et d'éviter les escroqueries en ligne. Voici quelques notions fondamentales à connaître sur le cyberespace :

- Ne cliquez jamais sur un lien figurant dans un courriel non sollicité. Il pourrait mener à un faux site Web conçu pour voler vos renseignements ou installer des logiciels malveillants sur votre appareil.
- Vérifiez la présence de l'icône de cadenas. Avant de saisir des renseignements confidentiels ou financiers en ligne, vérifiez la présence de l'icône de cadenas devant l'URL dans la barre d'adresse. Vérifiez également que l'URL commence par « https ».
- Ne cédez pas à la pression d'envoyer rapidement de l'argent ou des renseignements. Les cybercriminels

tendent souvent de créer un sentiment d'urgence, en utilisant la peur et la panique pour inciter quelqu'un à agir sans prendre le temps de réfléchir à ce qu'il fait. Si l'on fait pression sur vous, arrêtez-vous et songez à la crédibilité de la situation.

- Si un avertissement informatique apparaît dans la fenêtre de votre navigateur, ignorez-le et fermez la fenêtre.

Installez un logiciel antivirus

Les logiciels antivirus sont conçus pour protéger les ordinateurs et leurs utilisateurs contre les menaces numériques et en ligne. Grâce à sa capacité d'analyse en temps réel, un tel logiciel peut détecter et bloquer les logiciels malveillants et les virus pendant que vous naviguez sur Internet en toute sécurité. Il peut également bloquer les sites qu'il juge faux ou suspects, afin que vous ne vous retrouviez pas sur une page Web conçue spécifiquement pour vous voler.

Parlez à une personne de confiance

Si vous n'êtes pas sûr que le courriel que vous avez reçu est une escroquerie, que le site que vous visitez est réel ou que la personne avec laquelle vous discutez en ligne est une vraie personne, mieux vaut appeler un ami ou un membre de votre famille. Les escroqueries étant de plus en plus sophistiquées et difficiles à détecter, un deuxième avis peut vous éviter de révéler des renseignements privés à un fraudeur.

Internet est un outil puissant qui peut aider les aînés à rester en contact avec leurs amis et leur famille, à faire leurs courses, à effectuer des opérations bancaires en ligne et à se tenir au courant de l'actualité. Que vous appreniez tout juste à naviguer dans le cyberespace, que vous naviguiez depuis des années ou que vous aidiez un proche à s'initier au numérique, ces conseils peuvent vous aider à protéger vos renseignements personnels et à acquérir la confiance nécessaire pour profiter de tout ce qu'Internet a à offrir, en toute sécurité.

Pour en savoir plus sur la façon de protéger les aînés en ligne, consultez nos ressources à [Comprendre la cybersécurité](#).

Source : [La cybersécurité des aînés : 5 façons de protéger vos proches dans le monde numérique - Mes finances d'abord](#)

Astuces de voyage estival : Conseils pour une escapade plus abordable

Par L'équipe Investisseur Inspiré

Les Canadiens ont hâte de boucler leurs valises, malgré l'augmentation du coût des voyages..

Pour ceux qui ont bien l'intention de profiter au maximum de la météo estivale et des vacances scolaires, les conseils, trucs et astuces ne manquent pas. En voici 8 :

1. Utilisez vos points

Partez en quête d'« argent caché » : vérifiez sur tous vos programmes de fidélisation et cartes de crédit si vous avez assez de points pour vous offrir un vol ou un séjour à l'hôtel. Et si le nombre de points ne suffit pas pour couvrir la totalité du voyage, vous pouvez échanger ce que vous avez pour réduire les coûts. Certaines cartes de crédit offrent également des avantages très intéressants pour les voyages : assurance frais médicaux en voyage, assurance pour les voitures de location, assurance annulation de voyage, assurance en cas de vol à l'hôtel... Il vaut la peine de relire la convention régissant l'utilisation de votre carte de crédit pour déterminer où vous pouvez réaliser des économies. Si vous faites partie d'un programme de fidélisation, vous pourriez avoir accès à des rabais, ou aurez peut-être la bonne surprise de découvrir que vous avez assez de points pour une nuitée ou un vol.

2. Passez en revue vos options pour l'hébergement

Vous voyagez en groupe ? La location d'une résidence de vacances peut se révéler plus économique, une fois le choc du prix initial digéré. Prenez le temps de comparer ce que vous paieriez pour une grande résidence au prix du nombre de chambres requis pour votre groupe à l'hôtel.



Calculez le prix par personne. N'oubliez pas que disposer d'une cuisine permet aussi de réaliser des économies sur les frais de nourriture et de boissons. La location d'une résidence de vacances présente parfois aussi d'autres avantages ; le stationnement gratuit ou la présence d'une buanderie pourront également réduire vos frais.

3. Économisez sur l'essence

Avant d'embarquer pour votre traditionnelle escapade estivale, lunettes de soleil sur le nez, informez-vous sur les prix de l'essence. De nombreuses stations-service proposent des programmes de fidélisation qui vous permettent d'économiser quelques cents sur le prix au litre, mais aussi de gagner des points pour des pleins gratuits. Vous pouvez également télécharger une application pour comparer les prix de l'essence et vérifier ces derniers le long de votre trajet ainsi qu'à destination. Les prix de l'essence peuvent varier fortement selon le lieu. Si vous n'êtes pas dans une situation critique, il peut être intéressant d'attendre la ville suivante pour faire le plein. Enfin, voici quelques conseils d'écoconduite : maintenez la limite de vitesse, limitez le recours à la climatisation, faites l'entretien de votre véhicule aux intervalles prévus par le constructeur et vérifiez la pression des pneus.

4. Informez-vous sur les journées gratuites dans les musées et autres établissements publics

Lorsque vous définissez votre itinéraire, n'oubliez pas que de nombreux musées, partout dans le monde, proposent une entrée gratuite certains jours ou à certaines heures. D'autres établissements publics (scientifiques, par exemple)

(Suite)

Astuces de voyage estival : Conseils pour une escapade plus abordable

(Suite)

peuvent en faire de même à destination. Vous possédez la carte de membre d'un musée ou d'une galerie dans votre ville ? Renseignez-vous pour savoir si d'autres établissements canadiens proposent des avantages réciproques.

5. Utilisez le transport en commun

Opter pour le transport en commun plutôt que louer un véhicule ou payer un covoiturage peut vous aider à économiser de l'argent, vous épargner les tracasseries du stationnement et vous fait découvrir votre destination. Vous apprécierez même peut-être de vous perdre et de découvrir des monuments qui ne figuraient pas sur votre liste.

6. Surfez... sans frais d'itinérance

La plupart des espaces publics proposent désormais un accès Wi-Fi gratuit. Au lieu d'acheter des forfaits de données coûteux, vous pourrez vous connecter dans un café, une bibliothèque, un centre commercial, un hôtel, un centre de transit ou un autre espace public. Toutefois, n'oubliez pas que le Wi-Fi public est gratuit, mais pas sécurisé. Avant de vous connecter, [lisez nos conseils pour vous protéger, vous et vos données](#). Si vous avez besoin d'utiliser des données, d'envoyer des textos ou d'appeler, renseignez-vous sur le coût d'une eSim. Sur les téléphones les plus récents, il est possible d'opter pour un forfait virtuel local, pour pouvoir utiliser les données quand vous en avez besoin.

7. Mangez dans des endroits insolites

Votre estomac crie famine ? Faites preuve de créativité. Le restaurant n'est pas un passage obligé. Les camions de cuisine de rue, les aires de restauration et les marchés agricoles sont autant d'occasions d'essayer de nouveaux produits de saison.

8. Trouvez une manière créative de voir le monde sans trop vous éloigner

Vous mourez d'envie d'aller à l'étranger, mais votre budget ne vous le permet pas cette année ? N'oubliez pas qu'il y a beaucoup d'expériences à vivre au Canada aussi. Vous pouvez explorer des villes et des quartiers dans lesquels vous ne vous êtes jamais rendu auparavant. Toronto possède ainsi l'un des plus grands Chinatown d'Amérique du Nord, regorgeant de restaurants, marchés et boutiques typiques. Dans la Petite Italie, à Montréal, vous dégusterez des mets italiens authentiques et trouverez des cafés et « gelateria »... comme en Europe. Avec ses marchés aux épices et ses festivals animés, le quartier « Little India », à Vancouver, est la plaque tournante de la culture d'Asie du Sud. Vous avez peut-être déjà traversé une ville pittoresque à l'allure européenne, vous promettant d'y revenir plus longuement une autre fois. C'est l'occasion !

Voyager, c'est investir dans son enrichissement personnel. Que vous ayez décidé de passer l'été au Canada ou à l'étranger, profitez de nos conseils de voyage pour réduire les coûts tout en appréciant tout ce qui fait le charme des voyages : la croissance personnelle, les expériences culturelles, les avantages pour la santé physique et mentale.

Reconnaissance à l'échelle nationale d'un bénévole remarquable

Brian McArthur, retraité de RBC, compte parmi les trois lauréats d'un Prix Royden Richardson de bénévolat 2025 de Junior Achievement (« JA »). Ces prix sont remis aux bénévoles qui, par leur participation soutenue et leur contribution durable à JA et à ses programmes, ont grandement contribué à la réalisation des objectifs de JA Canada.

Au moment d'annoncer les lauréats, JA Colombie-Britannique a affirmé que « le dévouement de Brian envers JA est remarquable. L'année 2025 est sa 51^e à titre de bénévole ! »

Brian a d'abord participé au programme JA d'entreprise à London, en Ontario, tout en amorçant sa carrière à RBC. Son engagement n'a cessé de croître depuis.

Au-delà de ses années de service, Brian est un ardent défenseur des programmes de JA. Il s'est surpassé pour étendre la portée de JA dans sa région, établissant des liens avec des éducateurs et des administrateurs pour explorer les possibilités d'intégration du programme. Sa passion pour l'autonomisation des jeunes transparaît dans sa façon de présenter la mission de JA, d'encourager la participation et de continuer à offrir des expériences d'apprentissage efficaces.

Félicitations, Brian !

Note de l'éditeur : Brian a amorcé sa carrière à RBC en 1974 à titre de chef de l'administration d'une succursale à Tillsonburg, en Ontario. Au moment de sa prise de retraite en 2006, il était vice-président, Vente, gestion de trésorerie et commerce international, à Toronto. Il réside actuellement à North Cowichan, en Colombie-Britannique, avec sa femme Cindy (Engert).

Prix Royden Richardson de bénévolat 2025 de Junior Achievement



Brian McArthur Bénévole dans le cadre du programme de JA (Colombie-Britannique)

« Mon parcours avec JA a commencé en 1974, alors que j'étais comptable stagiaire à la Banque Royale du Canada dans le sud-ouest de l'Ontario. Très tôt, j'ai compris la valeur des programmes de JA pour les jeunes, ici au Canada et ailleurs dans le monde. Au fil du temps, dont les dix dernières années, j'ai eu le privilège de faire du bénévolat aux côtés de nombreux professionnels et éducateurs de JA pour aider des étudiants à acquérir des compétences concrètes grâce à des programmes de littératie financière, de préparation au travail et d'entrepreneuriat. Nous nous efforçons tous de contribuer à la croissance personnelle et à la réussite des jeunes. Ce fut, et demeure, un parcours enrichissant pour moi. Et nous avons encore du pain sur la planche. »

**Vous avez un passe-temps ou un projet de retraite intéressant ?
Faites-nous-en part à l'adresse keepingintoucheditor@rbc.com.**



Profitez pleinement de vos avantages sociaux à la retraite

RBC vous aide à vous tenir aisément au courant de tout ce qui touche votre retraite en vous communiquant notamment des mises à jour sur le régime d'avantages sociaux et des offres exclusives.

N'oubliez pas de nous informer de tout changement à vos coordonnées. Veuillez communiquer avec le Conseils RH RBC des ressources humaines au 1 800 545-2555 ou envoyer un courriel à hradvicecanada@rbc.com pour faire mettre à jour vos renseignements.

Quatre ressources clés à l'intention des retraités RBC

1. Mon portail de retraite et d'avantages sociaux

Ce site vous permet d'accéder facilement aux renseignements sur votre régime à prestations déterminées. Vous pouvez y consulter les relevés annuels de votre régime à prestations déterminées, mettre à jour votre adresse et plus encore. Visitez le site <https://service.royalbank.com/rbcdp> et entrez les mêmes identifiants que ceux que vous utilisiez pour accéder à Mon portail de retraite et d'avantages sociaux en tant que participant actif. Si vous avez oublié vos identifiants, suivez simplement les instructions en ligne.

2. Site Web des retraités

Véritable mine d'information, ce site contient des liens vers les livrets et les formules sur les avantages sociaux des retraités RBC, une *foire aux questions* sur le régime de retraite et le programme d'avantages sociaux de RBC, des avis importants et des offres et des réductions exclusives pour les retraités RBC. Visitez le site <http://www.rbc.com/retraite> pour en savoir plus.

3. Gardons le contact

Vous pouvez consulter la publication *Gardons le contact* à <http://www.rbc.com/retraite/keeptouch>, sur le site Web des retraités de RBC. Le bulletin *Gardons le contact* fournit de l'information susceptible d'intéresser les retraités de RBC, notamment des nouvelles concernant RBC, des histoires de vos collègues retraités, du contenu sur l'évolution des produits et services et des renseignements sur votre régime de retraite. Vous y trouverez aussi un lien vers une liste des nouveaux retraités et des personnes décédées.

4. Clubs ou associations de retraités

Une vie sociale active : l'ingrédient clé d'une retraite heureuse. Les associations de retraités répertoriées à <http://www.rbc.com/retraite/associations> diffusent des communications périodiques pour annoncer leurs activités à venir ou présenter du contenu digne d'intérêt. Veuillez communiquer avec leur représentant dans votre secteur pour demander d'être ajouté à leur liste de distribution.

